

(N° 219)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 8 MAI 1837.

*RAPPORT fait par M. DUBUS, aîné, au nom de la commission
des naturalisations, sur la requête du sieur N.-F. Michon.*

MESSIEURS,

Par requête adressée à la chambre le 1^{er} novembre 1835, le sieur Nicolas-François Michon, ancien juriconsulte, négociant, domicilié à Arlon, demande la faveur de la naturalisation.

Né à Pont-à-Mousson (France) le 13 juillet 1767, licencié en droit en 1789, il a, depuis l'année 1822, fixé définitivement son domicile à Arlon, où, dès l'année 1803, il avait ouvert une maison de commerce.

Pendant douze ans, jusqu'au premier septembre 1835, il y a rempli les fonctions de secrétaire du commissaire de district, à la pleine satisfaction de ce fonctionnaire.

Il est père de trois enfants, dont l'aîné est officier dans l'armée belge.

Sa probité, sa bonne conduite, son attachement à l'ordre de choses actuel, sont attestés, ainsi que les faits ci-dessus, par les diverses autorités qui ont été consultées.

LE RAPPORTEUR,

LE PRÉSIDENT,

F. DUBUS, AÎNÉ.

ISID. FALLON.